



Le CidèNews

édito

Une nouvelle année commence, bien péniblement encore. Quand on pense avoir fait les indispensables vaccinations, le virus nous joue encore un de ses tours de « variant » dont il a le secret pour nous empêcher de nous rassembler encore en cette période. Recevez tout de même, chers Bersacois et Bersacoises tous mes vœux pour ce millésime 2022, ainsi que ceux de tout le Conseil municipal. Que cette année vous apporte plus de bonheur que de chagrin, plus de satisfactions que de désillusions, et avant tout la meilleure santé possible.

Pour ma part, je peux être fier de notre commune, que j'ai vu s'animer malgré tout, pendant ces fabuleuses semaines de préparatifs des décorations de notre bourg. L'engouement a surmonté la crainte, mais toujours avec la prudence et la sagesse de nos concitoyens qui ont participé bénévolement à cet événement. C'est un immense plaisir de vivre cela dans notre petite commune, qui ne reste pas inerte : le restaurant a rouvert, un logement communal se rénove, un autre va le faire prochainement, des animations se préparent pour les beaux jours, de nouveaux projets continuent d'affluer... Tout ceci ne serait pas possible sans la bonne volonté des conseillers municipaux, toujours prêts à servir la commune. Je les en remercie publiquement. Tout autant que je remercie les employés communaux, dont le travail est si précieux pour le bon fonctionnement de la mairie et des services publics que l'on se doit d'incarner, afin de conserver cette proximité si importante.

Vous pouvez compter sur moi, pour conserver au maximum ce lien social et vous rendre l'administration plus accessible, car on l'a encore constaté lors du changement de nos adresses, l'état ne nous facilite pas toujours la vie avec la modernisation des démarches publiques. Nous y prenons particulièrement garde.

Au nom du Conseil municipal de Petit-Bersac, je vous souhaite à nouveau, une excellente Année 2022.

Gilles Mercier, votre Maire

Actus

Des nouvelles du Fourtruck !!

N'hésitez pas à venir rejoindre la petite équipe de « sacrés bricoleurs », qui oeuvrent à présent tous les samedis (ou presque) autour du Fourtruck en construction sous le hangar municipal.



On voit sur les photos que la porte est déjà en place et que la structure commence à prendre forme, en attendant que des mains expertes viennent y poser les briques récupérées en partie de l'ancienne boulangerie. Toute la petite compagnie vous accueillera volontiers à ses côtés, pour partager idées de conception et savoir-faire en tout genre, le tout dans une bonne humeur de circonstance.



Comme vous le voyez sur la photo ci-dessus, Jacques Berthelomet et Antoine Montrignac ne comptent pas leur temps autour de la remorque qui revêt chaque semaine un nouvel atour. Un grand merci à eux pour leur temps et leur talent au service de ce projet, possible, rappelons-le, grâce au Budget Participatif du département de la Dordogne.

Evènements

DECOS DE NOEL

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel de la commune qui souhaitait un mouvement collaboratif pour l'organisation des décorations du Bourg à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Un succès auquel il faut associer les artisans ayant œuvré il y a quelques années à la fabrication des personnages qui ont été dépoussiérés et remis à neuf, pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs venus admirer nos jolies décorations, comme en témoigne la presse locale.

PETIT-BERSAC

Un travail collectif pour décorer le bourg pour les fêtes



L'église est joliment illuminée. BERNARD GILLIBERT

À Petit-Bersac, pendant plusieurs semaines, depuis début novembre, une trentaine de bénévoles ayant ressorti des cartons les nombreux objets fabriqués sous les anciennes équipes municipales pour les fêtes, ont donné naissance à des ateliers de remise en état et de fabrication de nouveaux sujets sur le thème assez large de la nature, chacun amenant sa part de créativité ou de savoir-faire, le tout dans une excellente ambiance de préparatifs festifs.

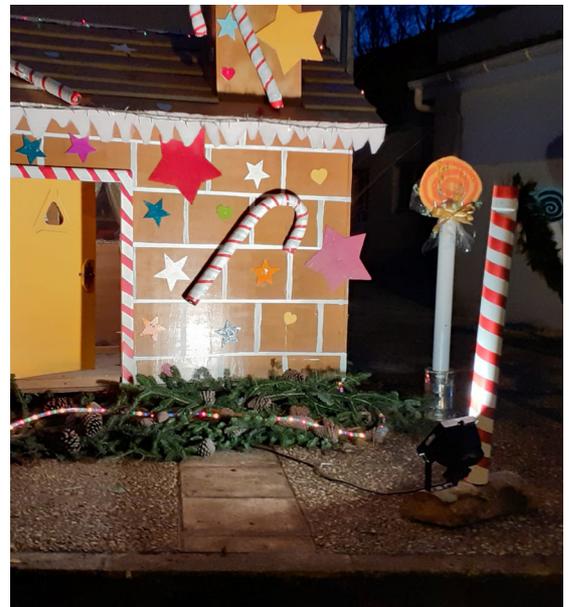
Samedi 11 décembre, lors de la pose finale de l'ensemble des décorations, la journée a été marquée par un petit buffet froid offert aux bénévoles,

dans le respect des distances anti-Covid, faute de ne pouvoir encore profiter des moments conviviaux d'antan. En soirée, une petite marche contemplative avait été organisée et un vin chaud offert en extérieur à tous les visiteurs admiratifs.

Les conditions sanitaires toujours incertaines depuis presque deux ans maintenant, on a réellement senti la joie des Bersacois de participer à cet événement et à de bons moments de partage. Le résultat donne la satisfaction d'un travail collectif joliment accompli. Certains, d'ailleurs, se projetaient déjà sur l'année prochaine.

Bernard Gillibert

Article de Sud-Ouest du 24 décembre 2021



PETIT-BERSAC

Le village prend ses airs de fêtes de fin d'année



Les bénévoles ont pu décorer plusieurs sites de la commune, comme la mairie (en bas). PHOTOS ANTHONY CHALMETTE

Afin de décorer son bourg en vue des fêtes de fin d'année, la commune de Petit-Bersac a fait appel aux bénévoles. Cela a donné naissance à des ateliers de remise en état et de fabrication de nouveaux sujets sur le thème assez large de la nature. Aussi, de nombreux objets fabriqués sous les anciennes équipes municipales ont été ressortis des cartons. « Les ateliers ont commencé tout début novembre pour s'achever le 11 décembre lors de la pose finale de l'ensemble des décorations, raconte le maire de la commune, Gilles Mercier. C'était aussi l'occasion de marquer cette journée par un petit buffet froid offert aux bénévoles, avec le respect des distances, faute de ne pouvoir encore profiter des moments conviviaux d'avant. »

En soirée, une petite marche contemplative avait été organisée et un vin chaud a été offert

en extérieur à tous les visiteurs venus admirer ces très jolies décorations. « C'est avec un immense plaisir que la commune a réuni en tout une trentaine de bénévoles, qui se sont relayés pendant toutes ces semaines, chacun amenant sa part de créativité ou de savoir-faire, le tout dans une excellente ambiance de préparatifs festifs, précise le maire. Les conditions sanitaires étant toujours incertaines depuis presque deux ans maintenant, on a réellement senti la joie des Bersacois de participer à cet événement, pour un résultat qui donne, de plus, la satisfaction d'un travail collectif joliment accompli. »

Les décorations sont à découvrir jusqu'au 15 janvier 2022. Certains se projettent déjà sur les décorations de l'an prochain. Un vrai bon moment de partage dont beaucoup avaient besoin.



Article de la Dordogne Libre du 29 décembre 2021

Evènements

OCTOBRE ROSE

Nous avons une nouvelle fois participé à l'opération Octobre Rose pour laquelle tous les fonds récoltés ont été reversés au Comité Féminin de Dordogne.

Cela a commencé le 2 Octobre, en marge de la Paëlla de la Pêche, à emporter cette année encore devant la Boulangerie, un stand avait été installé ce samedi matin. On pouvait y acheter quelques objets promotionnels à l'effigie d'Octobre Rose et de son célèbre ruban. Bilan de la vente : 256,50 €, auxquels se sont ajoutés les 121 € reversés par l'Association de la Pêche sur la vente de Paëlla.



Puis, le samedi 23, la commune a organisé une Marche, comportant deux circuits de 5 et 14 km. Il faisait un froid sec très agréable,



et après l'échauffement organisé dans la bonne humeur par Gaël Jourdain, les 83 participants se sont engagés avec enthousiasme sur les routes et sentiers de Petit-Bersac, sécurisés par Antoine Montrignac et Cédric Joseph pour traverser la route départementale. Outre le maintien en forme, l'objectif était d'attacher des petits rubans roses achetés lors de l'inscription, au symbole grandeur nature que Marc Willgoss avait composé l'an passé. Une collecte, soit dit en passant, de 424 €. De quoi donner le sourire à la Présidente du Comité Féminin de Dordogne, Mme Le Cam, qui nous a adressé ses sincères remerciements et ses amicales félicitations compte tenu de l'importance de la recette pour une si petite commune. Merci encore à tous les participants et organisateurs de notre territoire, qui, comme toujours pour une grande cause, mettent un point d'honneur à se mobiliser.

Enfin la matinée s'est terminée pour certains, par un repas fort convivial au Little B, qui pour l'occasion, avait concocté un menu « Rose ».

Cérémonie du 11 Novembre

Une certaine émotion était palpable lors de la commémoration de l'armistice de la Première guerre mondiale. En effet, tous avaient encore en mémoire, notre cher porte-drapeau Jean-Pierre Labrousse, disparu quelques mois auparavant. Pierrette, son épouse, avait gentiment porté un joli cadre photo le représentant dans cette fonction, afin de commémorer encore une fois le souvenir de Jean-Pierre.

Tout aussi ému, et concentré sur son rôle, Samuel Key, ancien officier de la Royal Air Force, a très amicalement accepté de le remplacer, avec beaucoup d'honneur et de respect pour son prédécesseur. Les conditions sanitaires nous avaient permis à cette époque, de boire le verre de l'amitié sous un beau soleil automnal.



Evènements

CADEAUX DE FIN D'ANNEE

Ce sont **18 enfants** de 11 ans et moins, ainsi que **56 séniors** de 70 ans et plus qui ont bénéficié cette année de cadeaux de la part du Conseil Municipal.

Toujours en raison des conditions sanitaires qui se sont rapidement aggravées en décembre, les colis de produits du terroir ont été distribués le dimanche 19 décembre au matin par des petits groupes de conseillers en porte à porte. Certains séniors ont même eu la surprise et la chance d'ouvrir leur porte au Père Noël. Aucun ne l'avait vu masqué encore !!! Notre doyenne en sourit encore.



L'après-midi, nous avons souhaité organiser un grand goûter autour de la remise des cadeaux aux jeunes enfants de la commune. Toujours pas mesure de précaution nous avons préféré

prendre des rendez-vous avec les familles. Ainsi, tous les quarts d'heure, les bambins se sont succédés auprès du Père Noël, à la découverte de leurs cadeaux au pied du sapin. Le Père Noël avait même installé son studio photo en extérieur, afin que la jeune Mathilde Courcelle exerce ses talents de photographe pour le cliché souvenir avec chaque enfant (et quelques parents !!) Un grand Merci à elle.



L'actu des Syndicats

SMD3 Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne.

Rappel de l'emplacement des futurs Points d'Apport Volontaire des déchets ménagers qui devraient être installés vers la fin du 1er trimestre :

- Dans le Bourg
- À Palisse
- À Gironnet

Vous allez recevoir si ce n'est déjà le cas, votre nouveau badge

pour accéder à la Déchetterie de Ribérac, badge qui vous servira également à ouvrir les futures bornes de dépôt de vos ordures ménagères.

Vous aurez toujours un nombre de passages à la déchetterie égal à 14 pour une année, et un nombre d'ouvertures des bornes « sacs noirs » égal à 26 pour une année.

Si vous ne vous êtes toujours pas inscrit auprès du SMD3, vous

pouvez contacter le numéro non surtaxé suivant : 09 71 00 84 24.

Les Horaires d'ouverture de la déchetterie de Ribérac ont également changé :

Nouveaux horaires d'ouverture
Du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

Lundi : 9h-12h / 14h-17h45
Mardi : 9h-12h / 14h-17h45
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h45
Jeudi : 9h-12h / 14h-17h45
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h45
Samedi : 9h-12h / 14h-17h45
Dimanche : Fermée

SMD3 : 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé) / service.usagers@smd3.fr



RECENSEMENT 2022



C'est parti pour le recensement 2022 !! Avec un an de retard (on ne dit même plus à cause de quoi !!) le recensement va s'opérer de façon imminente sur Petit-Bersac du 20 Janvier au 19 Février 2022. C'est Anne-Laure Vergnaud (photo ci-contre) qui a été nommée « Agent Recenseur ». Elle va ainsi mener cette opération, en coordination avec le secrétariat de la Mairie en la personne d'Amandine Simonnet-Laprade. Pour rappel, l'évolution démographique permet d'ajuster au plus près l'action publique; ceci signifie plus clairement que plus une commune compte d'habitants, plus l'aide de l'état est importante.

A l'heure qu'il est, vous avez tous reçu dans votre boîte aux lettres, le courrier d'information sur le déroulement de cette campagne organisée par l'INSEE et devenue obligatoire. Les personnes les plus à l'aise avec les outils informatiques vont pouvoir remplir le formulaire de recensement en ligne sur Internet. Idéalement il faudrait avoir rempli ce formulaire « en ligne » le 26 janvier 2022 au plus tard, afin que l'on puisse évaluer le nombre de personnes qui nécessitent de l'aide. Si vous ne souhaitez ou ne pouvez pas remplir ce formulaire sur Internet, il suffit de contacter la Mairie, afin qu'un rendez-vous soit pris en vue de compléter le formulaire correspondant à votre foyer, **en toute confidentialité**. De même, les informations que vous communiquez sont traitées par l'institut Statistique de façon **complètement anonyme**.

Seule Anne-Laure est susceptible de venir vous rendre visite pour vous procurer un formulaire papier ou le recueillir une fois que vous l'aurez rempli. Prenez garde aux démarchages pendant cette période plus particulièrement, même s'il faut être vigilant toute l'année. Merci pour votre participation.

FRANCE SERVICES : LE RETOUR DU SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ.

Suite au nouvel adressage, certains d'entre vous non équipés d'ordinateurs, ont rencontré quelques difficultés, pour modifier les Cartes Grises des véhicules immatriculés selon l'ancienne norme. C'est un exemple de service que peut à présent vous rendre l'agence **France Services** de Ribérac, (coordonnées ci-contre), dans les locaux de la Trésorerie, en partie désertée pour cause de réorganisation des services de l'Etat. C'est donc une bonne nouvelle de pouvoir (enfin !) disposer d'un interlocuteur qui soit une personne physique, et à qui l'on peut demander de l'aide dans le cadre d'une démarche administrative, devenue essentiellement numérique auprès des organismes publics.

Les démarches pour lesquelles vous pouvez être aidés concernent les organismes suivants :

Trésor Public		Allocations Familiales		Assurance Maladie	
Assurance Retraite		Mutuelle Santé Agricole		ANTS *	
La Poste		Pôle Emploi		Point Jeune	

* ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) est l'organisme qui gère les cartes identité, les passeports, les cartes grises, les permis de conduire.

AGENCE FRANCE SERVICES
Ribérac

 05 53 91 10 30

UNE ENTREPRISE PSA

HORAIRES D'OUVERTURE

 3 rue Amiral Augey Dufraisse - 24600 Ribérac

Lundi, Mardi et Jeudi.....09h-12h et 13h30-16h30

Mercredi et Vendredi.....09h-12h

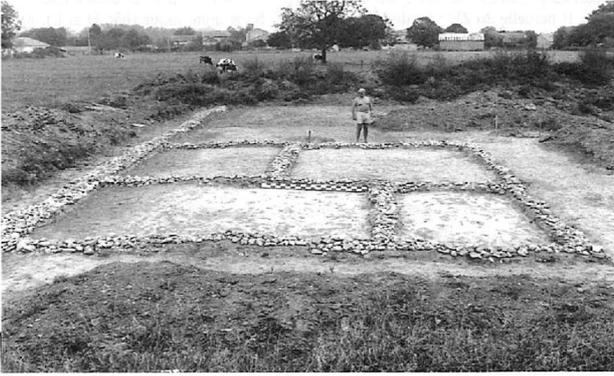
GRATUIT ET OUVERT À TOUS !

SANS RENDEZ-VOUS

Plus d'informations dans votre France services
ou sur france-services.gouv.fr



Projets



est de vérifier la présence de structures archéologiques dans le sol, de les localiser précisément sur les zones déterminées (voir plan ci-dessous). En utilisant les procédés de détection Géoradar (et non des drones en réalité), sans creusement du sol. L'intervention doit venir apporter des informations sur la profondeur des vestiges et leur état de conservation. L'exploitation des données doit permettre de reconnaître des structures archéologiques bâties ou creusées. Les surfaces à prospecter ont été choisies à différents endroits stratégiques du site pour venir compléter et surtout préciser les observations déjà effectuées par les fouilles de Jean Pichardie. Elles ont en outre été définies dans le but de circonscrire le site, c'est-à-dire d'en déterminer les limites. La surface totale des zones ainsi à diagnostiquer atteint **4,4 ha**.

des DRONES en bord de DRONNE ?

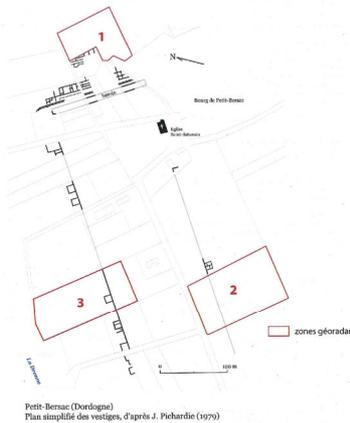
La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), qui dépend du Ministère de la Culture, envisage par la voix de l'archéologue Hervé Gaillard d'entreprendre une mission de reconnaissance Géoradar sur la commune de Petit-Bersac, comme il l'avait annoncé lors de la conférence qu'il a donnée au Mas-de-Montet en Juin dernier.

Avec le nécessaire accord des propriétaires concernés par cette opération, l'objet de cette étude

La DRAC peut, si nécessaire, s'engager par écrit auprès des propriétaires fonciers qu'aucune autre opération ne sera réalisée sans leur accord.



Pratique



La mission Géoradar de M. Gaillard devrait intervenir, sous réserve d'acceptation par la Commission scientifique qui doit en valider l'opportunité et le coût, aux alentours du mois de Mai ou Juin. Idéalement il faudrait un temps beau et sec.

Déclaration de Sécheresse

ANNEXE II

COMMUNES NON RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2020 au 30 novembre 2020

Commune de Petit-Bersac.

Suite à la parution de l'arrêté interministériel INTE2137451A au Journal Officiel, dont un extrait vous est présenté ci-dessus, notre demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle « Sécheresse », a malheureusement été rejetée. Plusieurs autres communes de Dordogne ont également vu leur demande subir le même sort, puisqu'aucune commune du département n'a été reconnue en état de catastrophe naturelle sur la période de 2020. Vous aviez été quelques-uns à nous fournir des éléments relatifs à des dégâts constatés sur vos habitations, et nous ne pouvons que regretter que vos démarches n'aient pas abouti.



La Chasse

Comme promis, les pâtés de sanglier et de chevreuil fabriqués par la société de Chasse de Petit-Bersac, ont été distribués aux séniors, à l'occasion de la remise des coffrets de Noël par les conseillers municipaux. Cette sympathique attention a été amplement appréciée par les heureux bénéficiaires, pour la grande satisfaction des chasseurs qui regrettent tout de même de ne pouvoir organiser leur traditionnel repas.

La Pêche

La Ligne Bersacoise a organisé le 10 décembre dernier son assemblée générale annuelle lors de laquelle le bureau a été reconduit dans son intégralité.

Création d'un Comité des Fêtes

Les dernières manifestations et notamment l'organisation des décorations de Noël a donné l'idée au Conseil municipal de créer un Comité des Fêtes. La volonté communale n'est pas d'investir des sommes folles dans les festivités (pour preuve les décorations de cette année ont eu quasi intégralement comme origine, la « Récup » comme on dit). Mais le fait d'être traditionnellement dépendant financièrement de l'Association des Amis du Musée et du Patrimoine, est apparu comme bloquant pour organiser des événements comme Octobre Rose par exemple.

Lors du dernier Conseil municipal du 3 décembre 2021, les élus municipaux ont donc décidé à l'unanimité, de créer un Comité des Fêtes dépendant de la Mairie, comme on en voit beaucoup en milieu rural. Bien évidemment les Bersacoises et Bersacois qui souhaitent adhérer à cette organisation, seront les bienvenus. Ceci n'empêchera d'ailleurs pas les associations de participer aux manifestations communales.



Les Amis du Musée et du

Patrimoine

L'assemblée générale de l'association aura lieu le 5 Mars 2022.

Club de Football AS Petit-Bersac

L'assemblée générale du Club s'est également tenue en Juin dernier, au cours de laquelle le bureau a également été reconduit à l'identique.

Vagabondage de chiens

Merci à tout un chacun de veiller à ce que les chiens ayant une attitude agressive soit maintenus enfermés. Il s'agit là du moindre respect d'autrui.



Qui veut de l'engrais naturel ? Vous trouverez à Gironnet en libre-service, du fumier de cheval d'excellente qualité. C'est Mme, Jill Kirby qui vous propose de venir vous servir de cet engrais on-ne-peut-plus naturel, à l'entrée du chemin de Montmalan. Son conseil : le meilleur est en-dessous.....

Les cigognes sont passées :

Solan BUTET 19 octobre 2021 (Palisse)

Lucas PRADEAU 21 octobre 2021 (Palisse)

Déjà voisines à Palisse, les mamans se sont même retrouvées voisines de chambre à la maternité.

Ils ont rejoint la commune :

La Famille LIRA-KUNSCIK au logement de la Poste.

Mme GODDARD a acheté la maison d'Alen et Mary BREMNER presque repartis en Ecosse.

Ils nous ont malheureusement quittés :

Sylvain RIGAUD et Raymond MONLOUVIER

RÉNOVATION ET EXTENSION DU LOGEMENT DE LA BOULANGERIE

C'est un nouveau projet de Travaux que la commune de Petit-Bersac souhaite engager sur le logement de l'ancienne boulangerie. Nous avons



discuté avec les locataires David Sgarbi et Karine, Courcelle de l'avenir que pourrait prendre ce bâtiment. Ils étaient d'accord pour agrandir le logement en ouvrant la cloison qui sépare leur séjour de ce qui était l'ancien magasin de la boulangerie. Cela leur offrira une pièce supplémentaire, ainsi qu'une sorte de cave (bien qu'au même niveau) à l'endroit où se situait le fournil aujourd'hui débarrassé de son four. La démolition du bâtiment situé à l'arrière donnera naissance à un emplacement

de parking couvert affecté au logement et le reste sera vendu au voisin Dominique Edely qui apprécie de pouvoir agrandir son jardin et faire respirer l'arrière de sa maison.

La commune devrait de nouveau pouvoir subventionner ces travaux à hauteur de 65%.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Vous avez jusqu'au **31 mars 2022**

pour vous inscrire sur les listes électorales. Sauf si vous revenez de la planète Mars, vous savez que sont organisées cette année les élections présidentielles les 10 et 24 Avril prochains suivies des élections législatives les 12 et 19 Juin.

Dernière minute

Jean-Louis Duprat, qui, comme vous le savez, a été le Maire de Petit-Bersac de 2006 à 2020, et adjoint pendant onze années auparavant, a été nommé en mai dernier par M. le Préfet de la Dordogne, **Maire Honoraire** de la commune de Petit-Bersac. Par souci de transparence, Jean-Louis a souhaité préciser que ce titre ne donne droit à aucune indemnité. La municipalité tient à le féliciter sincèrement pour son engagement communal ainsi dignement récompensé.

N° 05 JANvier 2022

Contacts

- 05 53 90 08 61
- mairie-de-petit-bersac@wanadoo.fr
- <http://petit-bersac.fr>
- [facebook.com/bersac.petit](https://www.facebook.com/bersac.petit)